

ASSISES DE L'EAU DU GRAND CHAMBORD : UNE GESTION DURABLE DE L'EAU AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le mardi 8 octobre, la Communauté de communes du Grand Chambord a organisé ses premières Assises de l'eau, consacrée à la gestion de cette ressource essentielle. Présidée par Gilles Clément, Président de la Communauté de communes, et Didier Heitz, Vice-président de l'Aménagement et des Infrastructures, cette rencontre a réuni partenaires et élus locaux.

Dans la continuité des Assises de l'eau organisées par le Département de Loir-et-Cher en avril dernier, la Communauté de communes du Grand Chambord, compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis 2022, a souhaité inscrire cette réflexion à un niveau plus local. Patrick Séac'h, Directeur de la Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher, soulignait que « *l'eau est le sujet d'aménagement majeur du département* », « *cela a du sens d'organiser des assises à l'échelle intercommunale, car c'est à ce niveau que l'opérationnalité se met en œuvre* ».

Une gestion collective de l'eau

Cette rencontre a réuni les principaux acteurs de la gestion de l'eau sur le territoire : la Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher, la Police de l'eau, l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental de Loir-et-Cher et l'Établissement Public Loire. Gilles Clément, Président du Grand Chambord, a insisté sur la coopération entre les différents acteurs impliqués : « *Chacun de nos partenaires joue un rôle déterminant dans les questions nouvelles qui se posent face au changement climatique.* » Que ce soit pour le « petit cycle » (eaux domestiques) ou le « grand cycle » (cours d'eau, nappes phréatiques), tous contribuent à une gestion résiliente, nécessaire pour garantir la disponibilité et la qualité de l'eau.

Projets en cours et perspectives

Les Assises de l'eau ont été l'occasion de dresser un état des lieux des projets déjà engagés par la Communauté de communes du Grand Chambord, en collaboration avec ses communes. Concernant les projets en cours, on peut noter par exemple la construction de la nouvelle station d'épuration à Saint-Laurent-Nouan, ainsi que la réhabilitation de la station d'épuration et des réseaux d'eau potable à Chambord. Des études sont également en cours, notamment sur le transfert de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU), l'intégration de communes actuellement gérées en syndicat d'eau, et la gouvernance du cycle de l'eau.

À l'issue de cette rencontre, un groupe de travail réunissant des élus a été formé pour déterminer les projets prioritaires, en tenant compte des contraintes budgétaires. Parmi les mesures urgentes figure la mise en place d'une politique tarifaire de l'eau plus adaptée, dans un contexte où la sobriété devient indispensable.

Contact presse : Hélène RENOUE, Chargée d'édition

☎ 07 88 41 22 89 / ✉ helene.renou@grandchambord.fr